

REPLACEMENT DES PLATES - FORMES

COMPLEMENT A LA NOTE TECHNIQUE N° 142 A du 22 Juin 1971.

NOTA : Le Département des Pièces de Rechange fournit la plate-forme 7 A 5 412 435 R (voir Note Technique N° 160 A du 18 Octobre 1972) en remplacement de la plate-forme 7 A 5 411 008 E.

I. En cas d'utilisation de la plate-forme 7 A 5 412 435 R sur les véhicules « France » types 2 cv 4, 2 cv 6, Dyane 4, Dyane 6 et Méhari sortis avant le 15 Octobre 1972, suivre les instructions indiquées dans les tableaux ci-après.

REMARQUES :

- Sur les véhicules Méhari (AY - CA « Mer ») avec revêtement époxyde (anti-corrosion), utiliser, en remplacement de la plate-forme 7 A 5 412 248 H la plate-forme 7 J 5 412 439 J revêtue d'époxyde, et la modifier suivant les tableaux ci-après.

- Sur les véhicules Méhari (AY - CA « Piste » à quatre amortisseurs), utiliser, en remplacement de la plate-forme 7 A 5 411 010 B, la plate-forme 7 J 5 412 438 Y et la modifier suivant les tableaux ci-après.

T.S.V.P.



**NOTE
D'INFORMATION
N° 62 A**

*Annule et remplace N.1 N° 59 A
du 13/12/72 et A ditif du 29/11/73*

Le 26 Juin 1974

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

- I. 2cv (AZL Tous Types)
2 cv 4 (AZ série A 2)
2 cv 6 (AZ série KA)
Dyane 4 (AYA 2)
Dyane 6 (AY série CB)
Méhari (AY série CA)
- II. AZU (T.T.)
- III. AK (T.T.)
- IV. AKB (T.T.) AKS (T.T.)

CARROSSERIE

Plate-forme

Ancien numéro	Nouveau numéro	Pièces à demander au Département des Pièces de Rechange et modifications à effectuer.
7 A 5 411 008 E (Dyane)	7 A 5 412 435 R	a) 1 support avant de tube de sortie d'échappement AX. 182 100 à braser côté droit (le positionner comme celui figurant côté gauche (1)). b) 2 silentblocs 1 A 5411 630 R (2). c) 2 cales d'épaisseur 11,5 mm 1 A 5411 632 M (3). d) 2 oreilles 1 Y 5411 283 U (4). e) 1 tôle sous moteur 3 A 5411 263 B.
7 A 5 411 008 E (Dyane 4)	7 A 5 412 435 R	a) 2 silentblocs 1 A 5411 630 R (2). b) 2 cales d'épaisseur 11,5 mm 1 A 5411 632 M (3). c) 2 oreilles 1 Y 5411 283 U (4). d) 1 tôle sous moteur 3 A 5411 263 B.
7 A 5 411 008 E (Dyane 6)	7 A 5 412 435 R	a) 2 oreilles 1 Y 5 411 283 U (4). b) 1 tôle sous moteur 3 A 5 411 263 B
7 A 5 411 008 E (Dyane 4 P.O.)	7 A 5 412 435 R	a) 2 silentblocs 1 A 5411 630 R (2) b) 2 cales d'épaisseur 11,5 mm 1 A 411 632 M (3). c) 2 oreilles 1 Y 5411 283 U (4).
7 A 5 411 008 E (Dyane 6 P.O.) (Mehari P.O.)	7 A 5 412 435 R	a) 2 oreilles 1 Y 5 411 283 U (4) POUR AYB
		a) Mise à longueur de la plate-forme (5) b) 1 tôle sous moteur POUR MEHARI c) Perçage des fixations du châssis cadre (voir Manuel N° 551)
7 A 5 411 008 E (Mehari)	7 A 5 412 435 R	a) Mise à longueur de la plate-forme (5) b) Perçage des fixations du châssis cadre (voir Op. AYM. 721-4 du Manuel de Réparations N° 551 Tome II).

10 193

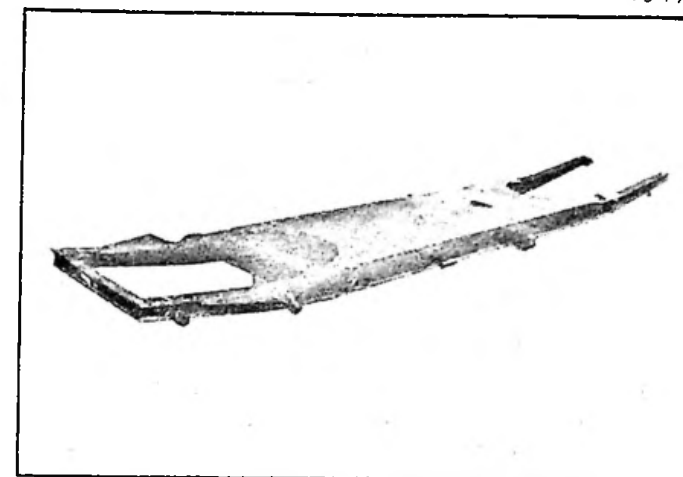
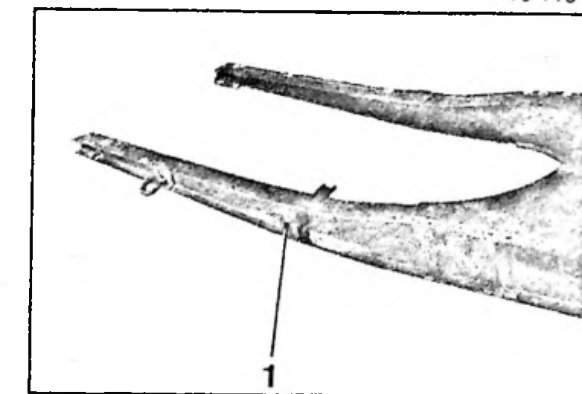
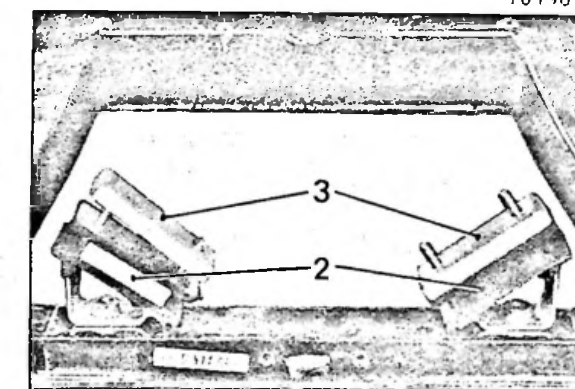


Plate-forme nue 5 412 435 R

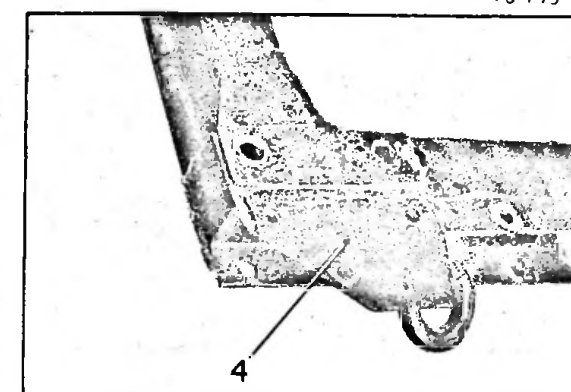
10 198



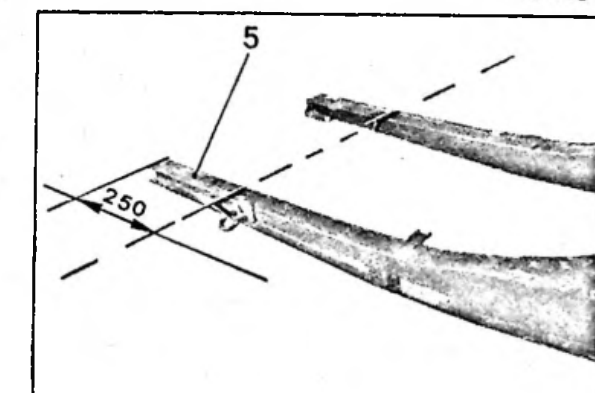
10196



10 195

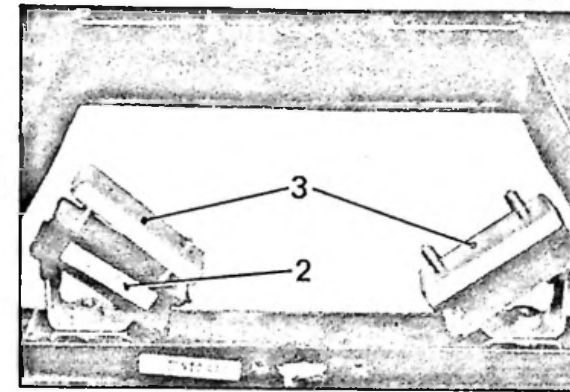


10 198

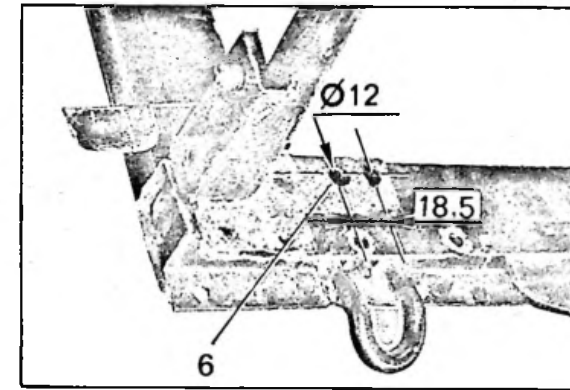


Ancien numéro	Nouveau numéro	Pièces à demander au Département des Pièces de Rechange et modifications à effectuer
7 A 5 412 248 H (Mehari « Mer »)	7 J 5 412 439 J	Perçage des fixations du châssis cadre (voir Op. AYM. 721-4 du Manuel de Réparations N° 551 - Tome II)
7 A 5 411 010 B (Mehari « Piste »)	7 J 5 412 438 Y	Perçage des fixations du châssis (voir Op. AYM. 721-4 du Manuel de Réparations N° 551 - Tome II)
7 A 5 411 008 E (2 cv 4)	7 A 5 412 435 R	a) 2 silentblocs 1 A 5411 630 R (2) b) 2 cales d'épaisseur 11,5 mm 1 A 5411 632 M (3) c) 1 tôle sous moteur 3 A 5 411 263 B d) 1 serrure de capot AK. 861-37 b e) 2 supports de plancher avant A. 721-67 c (→ 3/70) f) 2 supports de plancher arrière A. 721-65 c (→ 3/70) g) 1 support de tube de sortie d'échappement AX. 182-100 h) Modification du support de phares (un trou $\phi = 12$ mm sur chaque semelle) (6) et (7) 2 vis $\phi = 7 \times 100$ - longueur = 70 mm 23 452 319 L 2 écrous $\phi = 7 \times 100$ 25 241 009 U 2 rondelles plates ZD. 9 290 500 Z 2 rondelles plates 26 192 539 L
7 A 5 411 008 E (2 cv 4 P.O)	7 A 5 412 435 R	a) 2 silentblocs 1 A 5411 630 R (2) b) 2 cales d'épaisseur 11,5 mm 1 A 5411 632 M (3) c) 1 serrure de capot AK. 861-37 c d) 2 supports de plancher avant A. 721-67 c (→ 3/70) e) 2 supports de plancher arrière A. 721-65 c (→ 3/70) f) 1 support de tube de sortie d'échappement AX. 182-100 g) Modification du support de phares (un trou $\phi = 12$ mm sur chaque semelle) (6) et (7) 2 vis $\phi = 7 \times 100$ - longueur = 70 mm 23 452 319 L 2 écrous $\phi = 7 \times 100$ 25 241 009 U 2 rondelles plates ZD. 9 290 500 Z 2 rondelles plates 26 192 539 L h) Modification des deux flasques de pare-chocs avant (8)
7 A 5 411 008 E (2 cv 6)	7 A 5 412 435 R	a) 2 supports de plancher avant A. 721-67 c (→ 3/70) b) 2 supports de plancher arrière A. 721-65 c (→ 3/70) c) 1 tôle sous moteur 3 A 5 411 263 B
7 A 5 411 008 E (2 cv 6 P.O)	7 A 5 412 435 R	a) 2 supports de plancher avant A. 721-67 c (→ 3/70) b) 2 supports de plancher arrière A. 721-65 c (→ 3/70) c) Modification du support de phares (un trou $\phi = 12$ mm sur chaque semelle) (6) et (7) 2 vis $\phi = 7 \times 100$ - longueur = 70 mm 23 452 319 L 2 écrous $\phi = 7 \times 100$ 25 241 009 U 2 rondelles plates ZD. 9 290 500 Z 2 rondelles plates 26 192 539 L
AZ. 721-2 P AZ - AZAM → 2/1970	5 436 381 Y	1 tôle sous moteur : 3 A 5 411 263 B 1 bride de verrouillage de banquette avant (AZ) : 5 444 223 M La bride de verrouillage de banquette avant (9) sera fixée dans les trous taraudés A

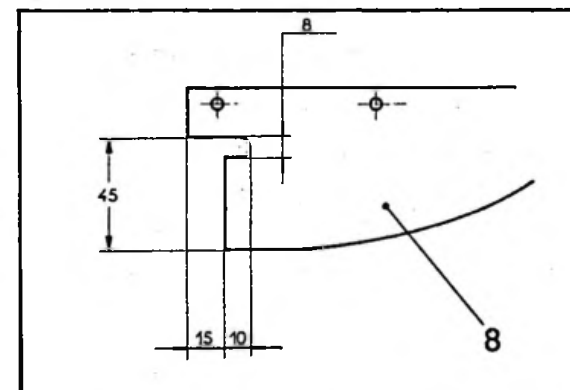
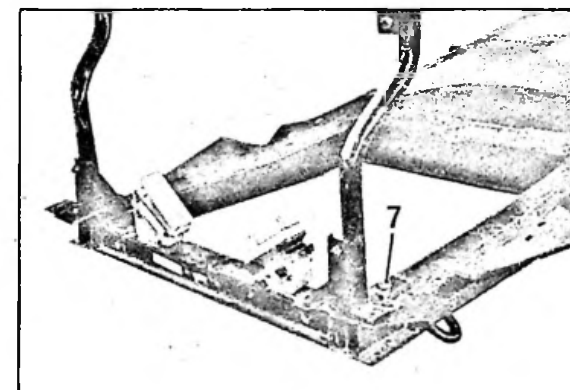
10 196



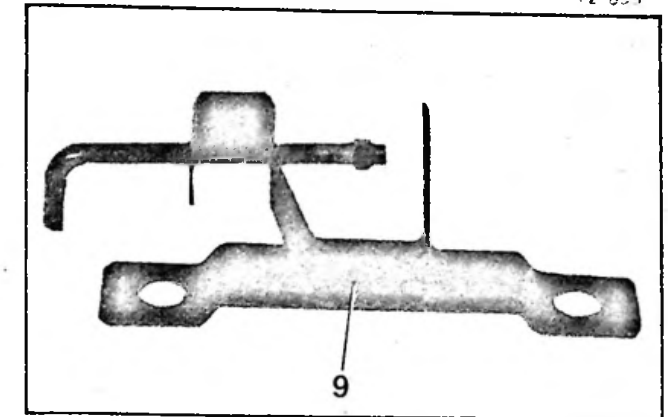
10 194



10 197



12 833



Bride de verrouillage de banquette avant (AZ)

12 872

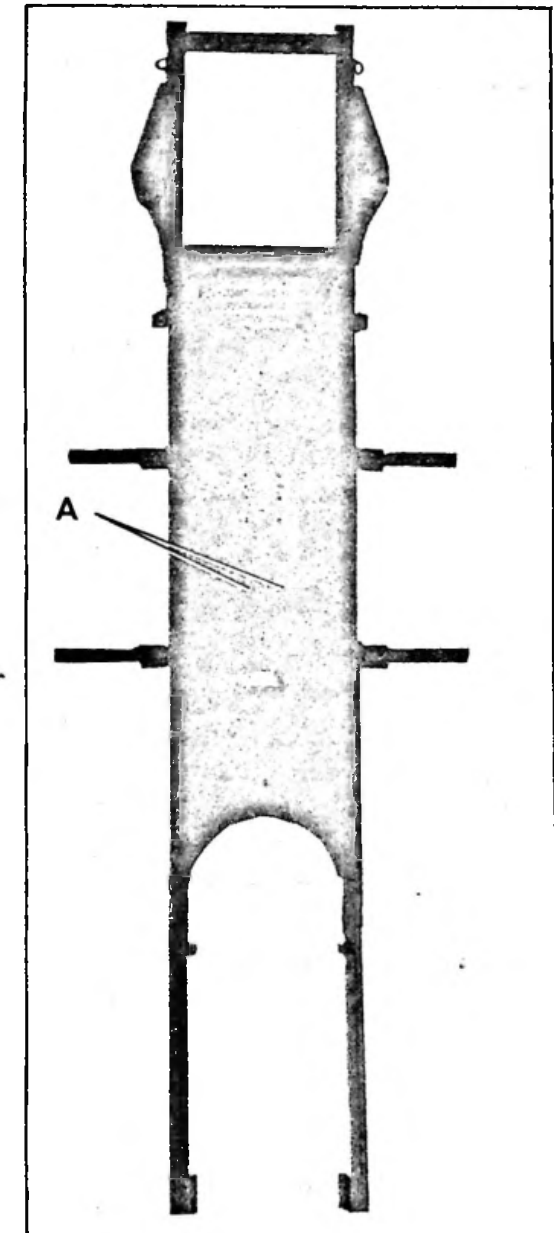


Plate-forme nue 5 436 381 Y

II. En cas d'utilisation de la plate-forme AZU 721-2 F sur les véhicules AZU « France » sortis avant Janvier 1972, suivre les indications portées dans le tableau T.1 ci-dessous.

Pour les véhicules AZU « France » sortis depuis Janvier 1972, suivre les indications portées dans le tableau T.2 ci-dessous.

Ancien numéro	Nouveau numéro	Pièces à demander au Département des Pièces de Rechange et modifications à effectuer
AZU 721-2 F AZU → 1/1972 (T.1)	5 436 381 Y → 1/72	1 tôle sous moteur : 3 A 5 411 263 B Couper les extrémités arrière des longerons droit et gauche de 180 mm (10).
AZU 721-2 G 1/72 → 7/72 (T.2)	7 Z 5 430 418 H 7/72 →	a) Tôle sous moteur 3 A 5 411 263 B b) Pour « AZU B » Tôle sous moteur 3 A 5 411 263 B 2 silentblocs avant 1 A 5 411 630 R (2) 2 vis de fixation 24 039 019 K 2 arrêteurs ZC. 9 611 020 U 2 cales 1 A 5 411 632 M (3) 2 embouts avant de pot AZU. 434-288 A

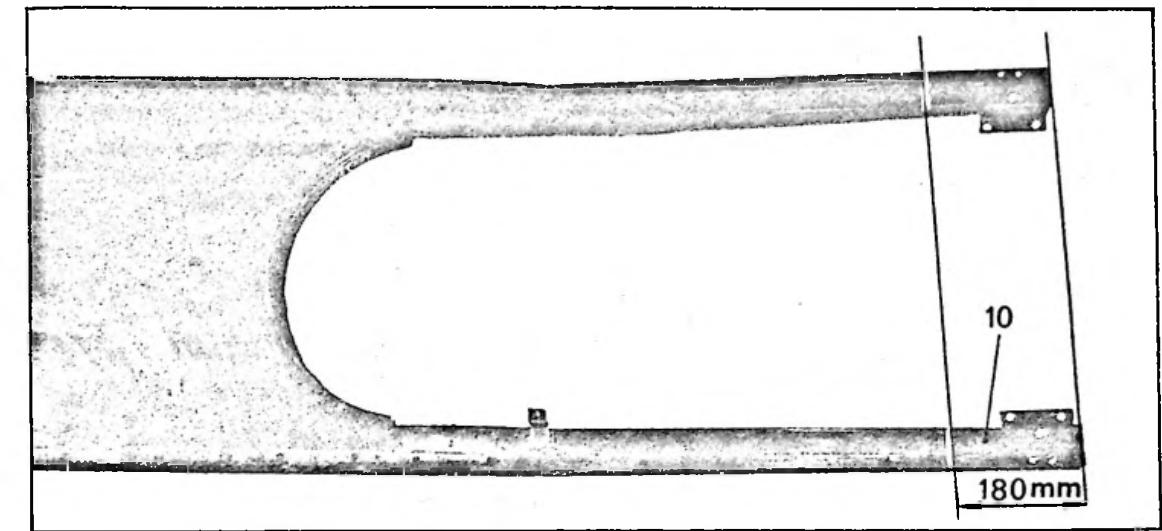
III. En cas d'utilisation de la plate-forme 5 453 656 B sur les véhicules AK « France », suivre les indications portées dans le tableau ci-dessous.

Ancien numéro	Nouveau numéro	Pièces à demander au Département des Pièces de Rechange et modifications à effectuer
7 K 5 434 999 B	7 K 5 453 656 V	a) Tôle sous moteur 3 A 5 411 263 B b) modifier le support de phares (6) et (7)

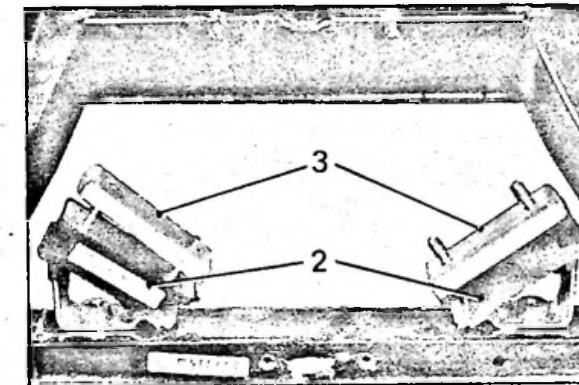
IV. En cas d'utilisation d'une plate-forme 7 K 5 453 655 J (avec pontet de renfort de fixation de caisse) sur les véhicules AKB ou AKS « France », suivre les indications portées dans le tableau ci-dessous.

Ancien numéro	Nouveau numéro	Pièces à demander au Département des Pièces de Rechange et modifications à effectuer
7 K 5 413 490 H AKB	7 K 5 453 655 J → 10/72	a) Tôle sous moteur 3 A 5 411 263 B b) modifier le support de phares (6) et (7)
7 K 5 431 626 N AKS	7 K 5 453 655 J 10/72 →	a) Tôle sous moteur 3 A 5 411 263 B

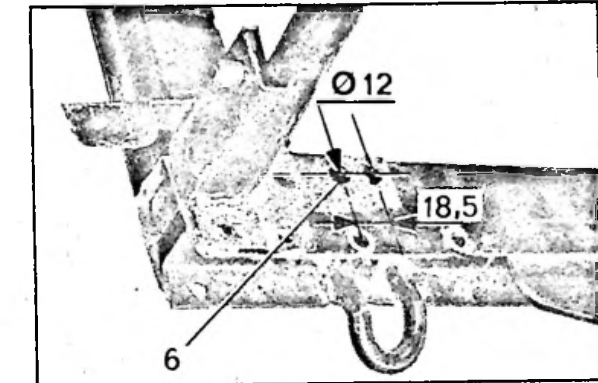
12 831



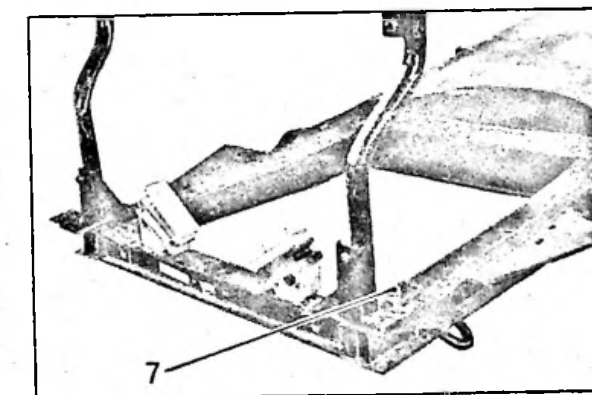
10 196



10 194

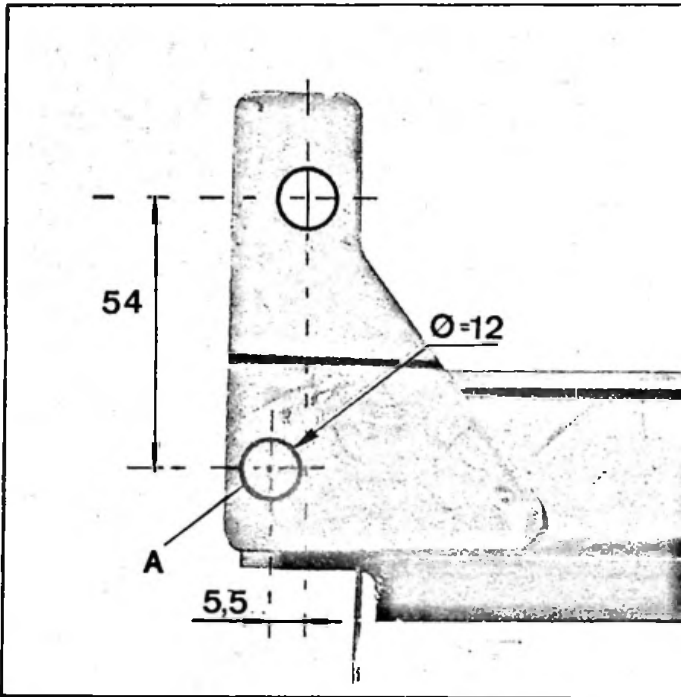


10 197



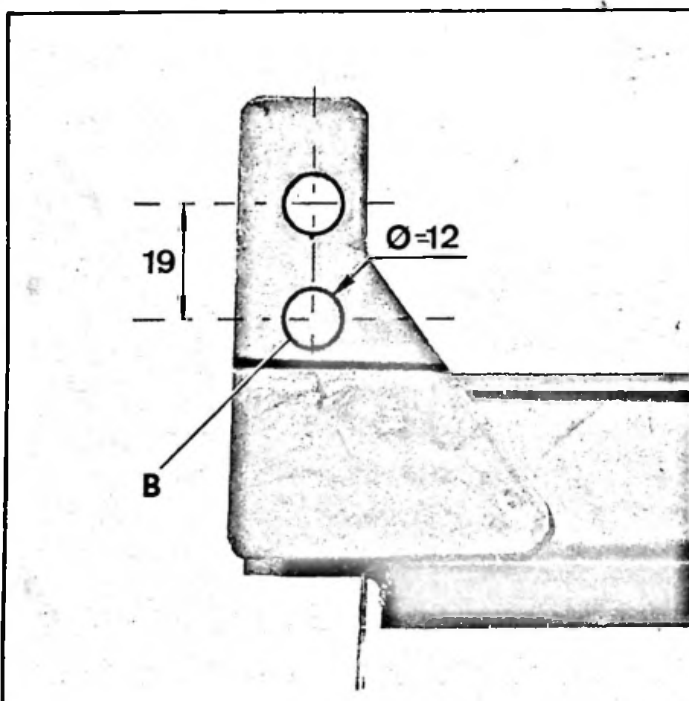
REPLACEMENT D'UNE TRAVERSE AVANT

Dans le cas du remplacement d'une traverse avant sur les véhicules sortis avant le 1er Mai 1971, commander la traverse AZU. 721-84.



Pour véhicules AZ T.T :

Percer à chaque extrémité un trou A $\phi = 12$ mm suivant cotation ci-contre.



Pour véhicules AY T.T :

Percer à chaque extrémité un trou B $\phi = 12$ mm suivant cotation ci-contre.

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

I - BRUITS DE FREINS ARRIÈRE (DYANE - MEHARI - FOURGONNETTE 400)

Il est possible de remédier aux bruits de freins arrière, en remplaçant les garnitures de frein FERODO 604 par des garnitures de qualité FERODO SM.

Ces garnitures sont vendues par le Département des Pièces de Rechange, sous la référence : AM 451-017 A.

II - ELECTRICITE - AVERTISSEUR SONORE (2 CV 4 - 2 CV 6 - AZU - AK)

En cas de rupture de la fixation de l'avertisseur ou de la barre de connexions, il faut déplacer l'avertisseur.

MODE OPERATOIRE :

- a) Déposer la lame-support d'avertisseur, de la patte sur alternateur.
- b) Agrandir l'alésage de fixation de la lame-support sur la patte à $\phi = 12,5$ mm.
- c) Fixer la lame-support sur la barre de phares, sous l'écrou de fixation de l'aile avant gauche.
- d) Connecter le fil d'alimentation à l'avertisseur (s'il y a lieu, connecter directement le fil sortant du faisceau, en supprimant le fil intermédiaire).
- e) S'assurer que la masse électrique sur la barre de phares est correcte.

NOTE
D'INFORMATION

N° 64 A

Le 1er Octobre 1975

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTÉRESSÉS :

TOUS PAYS

VEHICULES

A

TOUS TYPES

CONSEILS DE REPARATION

I. Freins arrière
(Dyane - Méhari - Fourg. 400)

II. Electricité (avertisseur)
(2 CV 4 - 2 CV 6 - AZU - AK)

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

REPLACEMENT DES PLATES - FORMES

COMPLEMENT A LA NOTE TECHNIQUE N° 142 A du 22 Juin 1971.

NOTA : Le Département des Pièces de Rechange fournit la plate-forme 7 A 5 412 435 R (voir Note Technique N° 160 A du 18 Octobre 1972) en remplacement de la plate-forme 7 A 5 411 008 E.

I. En cas d'utilisation de la plate-forme 7 A 5 412 435 R sur les véhicules « France » types 2 cv 4, 2 cv 6, Dyane 4, Dyane 6 et Méhari sortis avant le 15 Octobre 1972, suivre les instructions indiquées dans les tableaux ci-après.

REMARQUES :

- Sur les véhicules Méhari (AY - CA « Mer ») avec revêtement époxyde (anti-corrosion), utiliser, en remplacement de la plate-forme 7 A 5 412 248 H la plate-forme 7 J 5 412 439 J revêtue d'époxyde, et la modifier suivant les tableaux ci-après.

- Sur les véhicules Méhari (AY - CA « Piste » à quatre amortisseurs), utiliser, en remplacement de la plate-forme 7 A 5 411 010 B, la plate-forme 7 J 5 412 438 Y et la modifier suivant les tableaux ci-après.

T.S.V.P.



NOTE
D'INFORMATION
N° 62 A

Annule et remplace N.1 N° 59 A
du 13/12/72 et Additif du 29/11/73

Le 26 Juin 1974

Confidentielle

(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

- I. 2cv (AZL Tous Types)
2 cv 4 (AZ série A 2)
2 cv 6 (AZ série KA)
Dyane 4 (AYA 2)
Dyane 6 (AY série CB)
Méhari (AY série CA)
- II. AZU (T.T.)
- III. AK (T.T.)
- IV. AKB (T.T.) AKS (T.T.)

CARROSSERIE

Plate-forme

CITROËNA

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Le Département des Pièces de Rechange fournit, pour ces véhicules, des cuvelages de phares « ronds » en A.B.S. (avec un revêtement brun-rouge).

Ce revêtement, ou la matière elle-même, peuvent être détériorés lors de la mise en peinture car il peut y avoir incompatibilité entre leur nature et certains solvants des peintures.

Il faut IMPERATIVEMENT utiliser une peinture glycérophtalique, séchage air, après avoir simplement nettoyé la surface avec un « dégraissant avant peinture ».

REMARQUE.

Les cuvelages, en A.B.S., fournis pour les véhicules 2 CV SPECIALE (et H TOUS TYPES) sont livrés « teintés gris » dans la masse et ne nécessitent pas de mise en peinture pour les véhicules de teintes « série ».

ERRATUM A LA NOTE D'INFORMATION N° 64 A (DU 1/10/1975)

Garnitures de frein, de qualité FERODO SM.

Ces garnitures sont vendues par le Département des Pièces de Rechange sous le N° AM 451-018 A et non AM 451-017 A, comme il a été indiqué, par erreur.

AM. Finet
NOTE
D'INFORMATION

N° 65 A

Le 4 Février 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

2 CV TOUS TYPES

CONSEILS DE
REPARATION

Mise en peinture des
cuvelages de phares ronds

CITROËNA

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

DIRECTION.

ETANCHEITE DU PIGNON DE DIRECTION.

Afin d'améliorer l'étanchéité du pignon de direction, il est possible de monter un second joint caoutchouc (N° 26 125 469 P) dans l'écrou-bague. Le second joint se monte dans le même sens que celui d'origine.

FREINS.

FREINS AVANT A TAMBOUR (*Utiliser un liquide de frein Norme S.A.E. J 1703*)

En cas d'incident de freinage (pédale de frein « longue ») ou à l'occasion de la remise en état des freins avant, il est conseillé de procéder au graissage des cylindres récepteurs : piston - joint - alésage. Utiliser la graisse LOCKHEED 499.991.

PURGE DES FREINS :

Pour procéder à la purge des freins, il est souhaitable d'utiliser un appareil à débit continu.

Appareils préconisés :

- ARC. 50 Type B2 (pour circuits de freinage à liquide végétal),
- ARC. 50 Type B2M (pour circuits de freinage à liquide minéral),
- ARC. 50 Type C3 (pour circuits de freinage à liquide végétal),
- ARC. 50 Type C3M (pour circuits de freinage à liquide minéral).

Ces appareils sont distribués par :

EUROPE DISTRIBUTION S.A.
11, avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tél. 825.22.60 et 825.00.18

NOTE D'INFORMATION

N° 66 A

Le 31 Mars 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES A

Tous Types

SAUF

AMI 8

AMI SUPER

CONSEILS DE REPARATION

Direction

Freins

CITROËNA

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

**SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE**

M. Venet

**NOTE
D'INFORMATION**

N° 69 A

Le 29 Septembre 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

Lors d'une intervention pour étancher les paliers de sortie de boîte de vitesses :

- il est recommandé de s'assurer du bon placage des joints papier sur les carters, en particulier au niveau des goujons.
- il est, en outre, impératif de monter ces goujons au Loctite FRENETANCH (Note Outillages et Equipements N° 75-04).

Rappel : Les paliers doivent être positionnés trou d'écoulement dirigé vers le bas.

VEHICULES

A

Tous Types
avec freins à tambours
à l'avant

CONSEILS DE REPARATION

**Etanchéité de boîte
de vitesses**

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

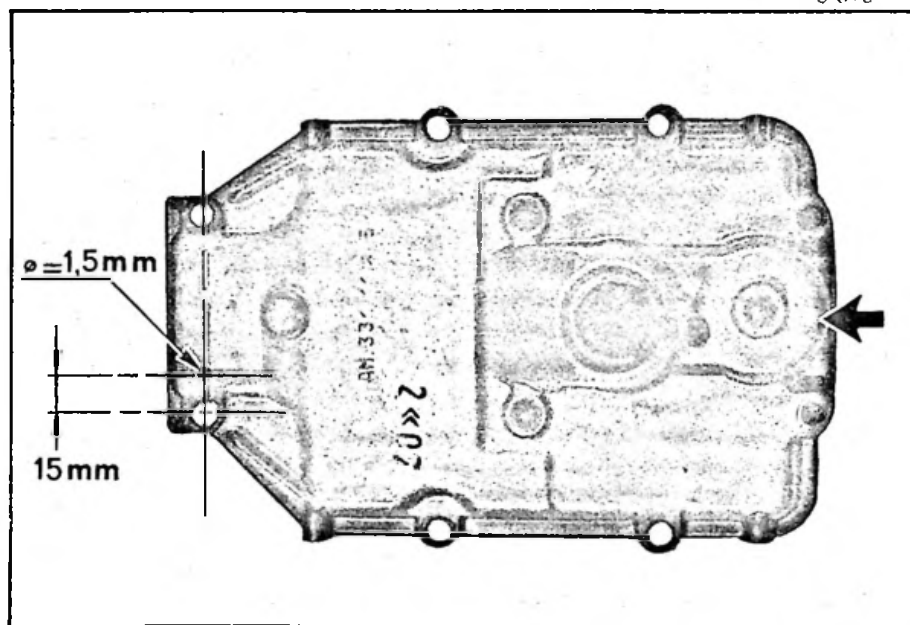
Un écoulement d'huile par l'orifice (→) de mise à l'air libre sur le couvercle supérieur de la boîte de vitesses peut faire croire à une fuite du couvercle arrière.

Dans ce cas, il est nécessaire de déplacer la position de cet orifice (qui correspondra alors à celle occupée sur les véhicules actuels).

Pour effectuer cette opération sur véhicule, il faut (si l'on ne dispose pas d'une perceuse à renvoi d'angle) déposer le démarreur et le filtre à air.

Procéder comme suit :

- Percer le couvercle, suivant les cotes ci-dessous, à $\phi = 1,5$ mm.
- Réaliser l'étanchéité de l'ancien perçage (→) avec de la pâte SILICOMET, vendue par la Société COMET.



NOTE
D'INFORMATION

N° 68 A

Le 28 Juillet 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

A

Tous Types

CONSEILS DE

REPARATION

Boîte de vitesses

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Dans le cas de fuite au palier avant d'arbre à cames, et avant toute intervention au niveau du carter ou de l'arbre à cames, il est impératif de contrôler la dépression régnant dans le carter.

Il est possible que cette dépression soit correcte, moteur tournant au ralenti, mais incorrecte à des régimes plus élevés. La méthode de contrôle est indiquée dans l'Opération A. 220-0 du Manuel de Réparation MAN 008541 (Caractéristiques - Réglages - Contrôles).

Si, quel que soit le régime, une absence de dépression est enregistrée dans le carter, il est nécessaire de remplacer le reniflard existant par un reniflard nouveau modèle (n° P.R. 75 512 571). Ce nouveau reniflard est identifiable par sa grille en « plastique » blanc.

NOTA : Pour faciliter le remplissage d'huile moteur il est conseillé, avec le nouveau reniflard, de retirer la jauge de façon à assurer une meilleure mise à l'air libre du carter.

**NOTE
D'INFORMATION**

N° 70 A

Le 27 Avril 1977

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

2 CV Spécial

2 CV 4

CAMIONNETTE 250

MOTEUR

Conseils de réparation :

**Fuite au palier avant
d'arbre à cames**

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Les tableaux et photos ci-joints précisent les endroits possibles d'entrées d'eau.

Ils donnent pour chaque cas traité :

- le défaut constaté,
- les causes possibles d'entrée d'eau,
- les remèdes préconisés.

IMPORTANT : Pour une étanchéité par un cordon de MASTIC celui-ci doit être continu. En effet, un trou, aussi petit soit-il, (tête d'épingle) dans le cordon, peut amener une entrée d'eau.

T.S.V.P.

NOTE D'INFORMATION

N° 79 - 71 A

Le 26 Avril 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

ACADIANE

CARROSSERIE

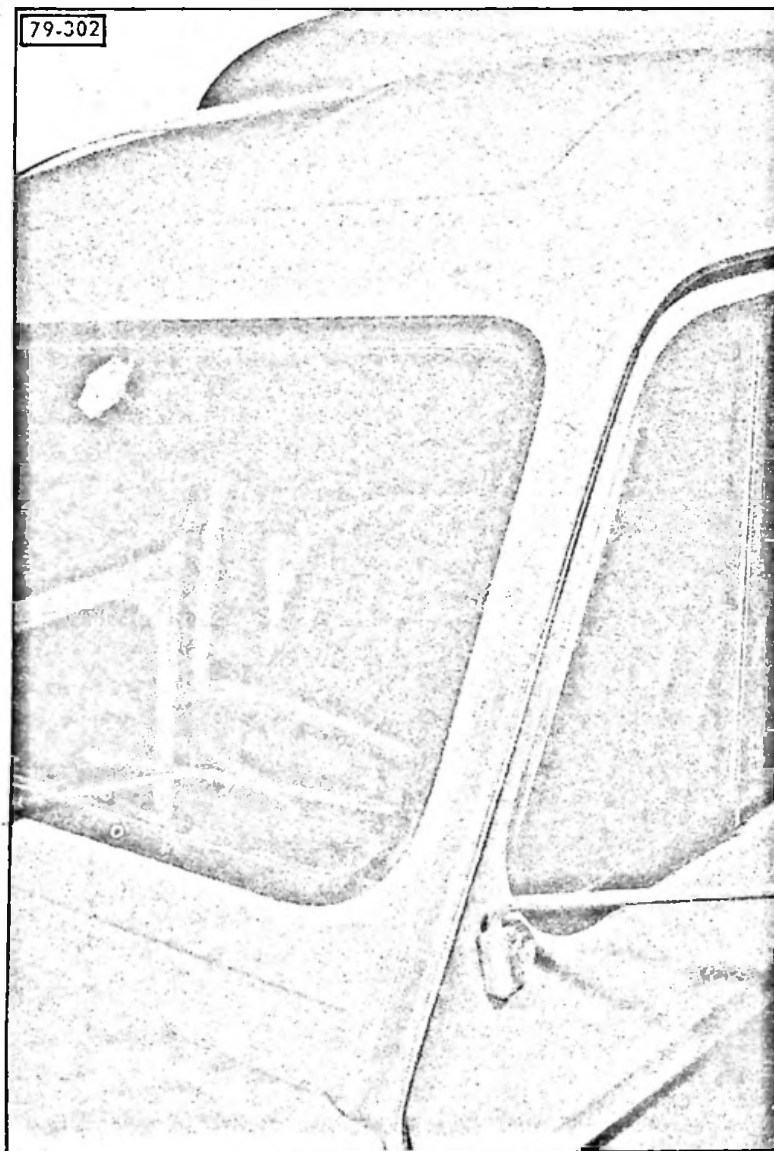
Conseils de réparation :

Etanchéité de la caisse

ÉTANCHEITÉ DE LA BAIE DE PARE-BRISE

DÉFAUTS CONSTATÉS	CAUSES POSSIBLES D'ENTRÉE D'EAU	REMÈDES PRÉCONISÉS
TRACES D'EAU SUR LE TABLIER AVANT ET SUR LE TAPIS DU PLANCHER	Mauvais scellement de pare-brise	- Si nécessaire, le remplacer. - Utiliser le scellement P.R. : Réf. : AY 961 98
	Mauvais chaussement du pare-brise dans la baie.	- Déposer le pare-brise. - Planer les tôles. - Éliminer les aspérités de soudure. - Corriger les déformations de la baie s'il y a lieu. - Poser et chausser correctement le pare-brise. - Mastiquer les zones d'infiltration persistantes.
	Mauvais placage de la lèvres d'étanchéité du scellement à sa portée extérieure sur la tôle de baie de pare-brise.	- Relever la lèvres dans la zone incriminée et parfaire le chaussement.

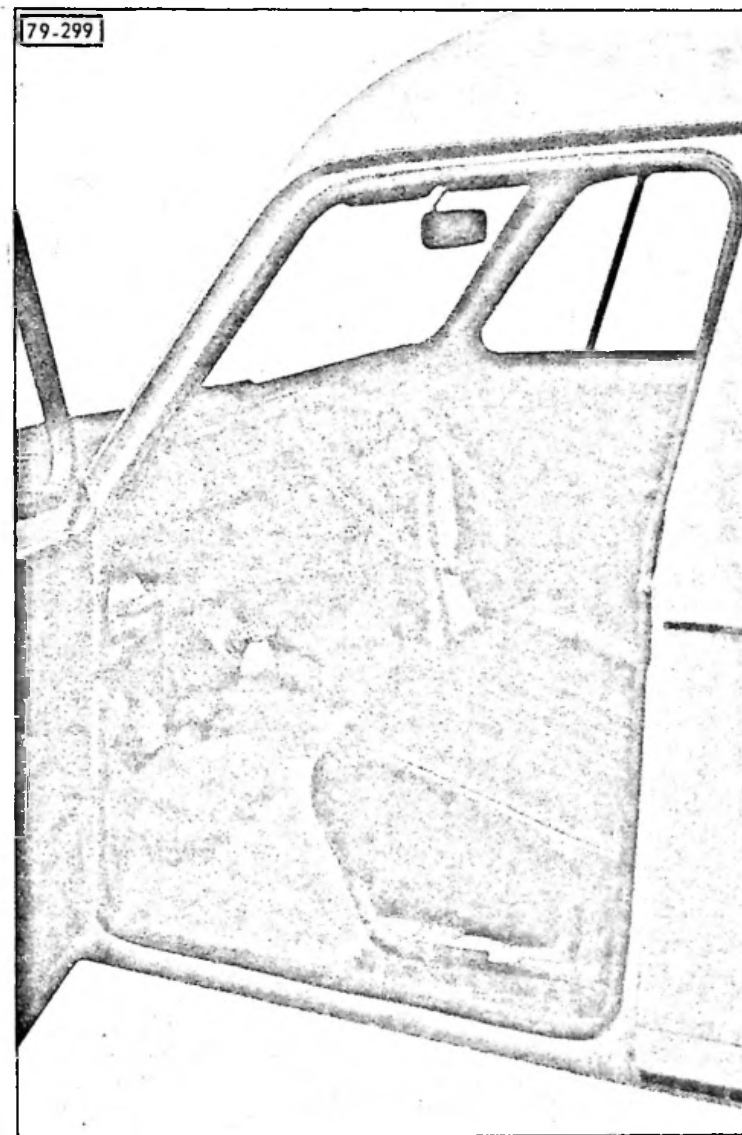
79-302



ÉTANCHEITÉ DES PORTES

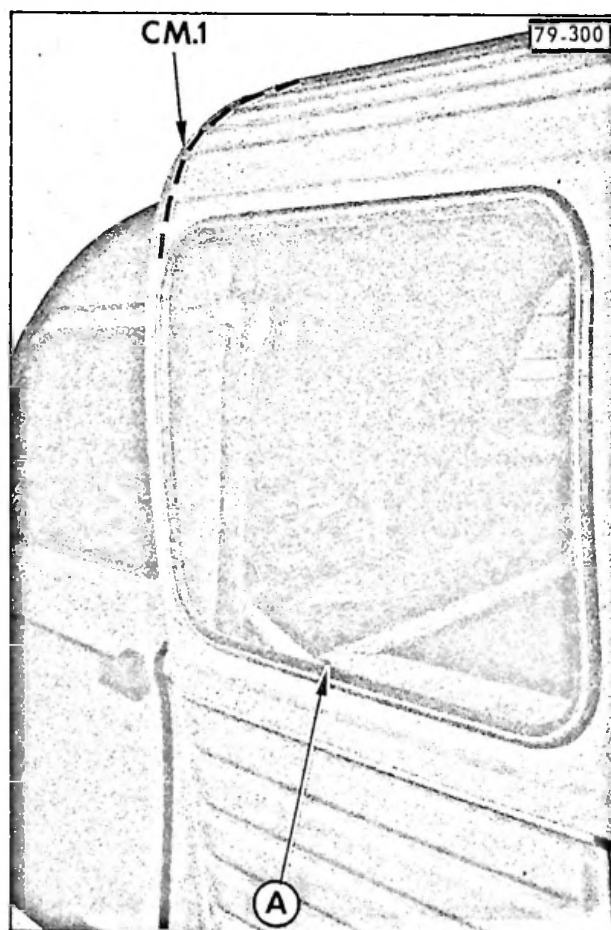
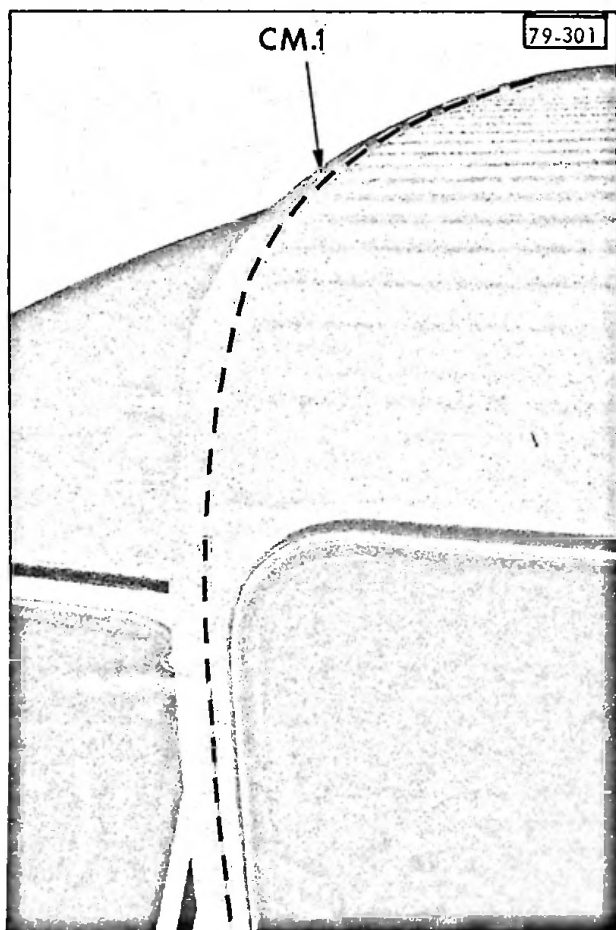
DÉFAUTS CONSTATÉS	CAUSES POSSIBLES D'ENTRÉE D'EAU	REMÈDES PRÉCONISÉS
TRACES D'EAU SUR LES SIEGES	Mauvais placage de la porte sur le joint d'étanchéité.	- Contrôler le réglage des portes. - Éliminer, par meulage, les aspérités de soudure. - Éliminer les déformations de la feuillure, sur le pourtour de la porte. - Si nécessaire, remplacer le joint d'étanchéité. - Utiliser le joint P.R. : Réf. : 5 436 481 K

79-299



ÉTANCHEITÉ DU PAVILLON

DÉFAUTS CONSTATÉS	CAUSES POSSIBLES D'ENTRÉE D'EAU	REMÈDES PRÉCONISÉS
TRACES D'EAU DANS LA PARTIE ARRIERE DE CABINE	Mauvaise application ou fissures du cordon de mastic, entre la façade supérieure de caisse et la partie supérieure de pavillon de caisse suivant CM1.	- Faire un apport de mastic d'étanchéité.
	Mauvaise jonction du scellement de la glace latérale en A.	- Assurer la jonction du scellement avec du mastic d'étanchéité.
	Mauvais placage de la lèvre du scellement de la glace latérale sur la partie latérale de pavillon de caisse.	- Faire plaquer le joint dans la zone incriminée. - Mastiquer les zones d'infiltration persistantes.



CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

La présence de fondants chimiques sur la route pendant une période de l'année, la condensation qui se forme dans les « corps creux », l'air salin et les pollutions atmosphériques sont à l'origine de la corrosion des éléments de carrosserie.

La protection des différents types de carrosseries est réalisée d'origine par un traitement « Phosphatation » ou un revêtement « électrophorèse » ou par « trempé ». Un traitement complémentaire des « corps creux », des tôles de dessous de caisse ainsi que celles soumises aux projections des roues, peut être effectué par pulvérisation et application de produits spéciaux.

L'entretien de cette protection devra être effectué périodiquement, par un traitement anti-corrosion complet. La fréquence est fonction des conditions d'utilisation et du milieu ambiant (route enneigée, bord de mer ...).

Ce traitement s'applique dans tous les « corps creux », par les orifices prévus par le constructeur, et sur le dessous de caisse.

L'application des produits peut s'effectuer à l'aide d'un procédé « Air-less » (pour les dessous de caisse) ou par pulvérisation pneumatique (pour les « corps creux »).

REMARQUES :

- 1°) Pour chaque type de véhicule une gamme jointe précise les points d'application des produits anti-corrosion.
- 2°) Il est nécessaire de laver le véhicule à l'eau chaude, notamment les dessous de caisse et les passages de roue puis d'effectuer un séchage.
- 3°) L'application des produits ne doit pas être effectuée à une température inférieure à 10° C, ceux-ci n'étant plus assez fluides.
- 4°) Les portes latérales, la porte de coffre et le capot moteur doivent être maintenus ouverts pendant l'application des produits.

Les sociétés dont les noms figurent au tableau ci-après, distribuent des produits conformes au Cahier des Charges établi par le Laboratoire Chimie Citroën.

Ces produits sont miscibles avec le produit utilisé à l'origine sur certains types de véhicules.

Les prix H.T. indiqués sont valables à la date de parution de cette Note.

T.S.V.P.

NOTE D'INFORMATION

N° 78 - 86 TT

*Additif - correctif à la Note
d'Information N° 75 T.T. du
20 Juillet 1977*

Le 4 Décembre 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

ACADIANE

VISA

CARROSSERIE

Complément
de protection
anti-corrosion

Les prix indiqués sont les prix « Clients » H.T. à la date de parution de cette note.

FOURNISSEURS	Produit PN 30 (corps creux)	Prix H.T.	Produit PNB (dessous de caisse)	Prix H.T.
BLACKSON S.A. 42 bis, rue du Vieux Pont de Sèvres 92100 BOULOGNE Tél. : 620-49-41	B. 70 SA	10,30 Francs le litre par 50 litres	AIR-LESS	6,40 Francs le kilogramme par 50 kilogrammes
SOFATA 55, avenue Anatole France 92700 COLOMBES Tél. : 242-30-58	ISOTROL M.L.	13 Francs le kg par 60 kg	ISOTROL S.C.	13 Francs le kg par 60 kg
LUBREFOR S.A. 5 ter, rue F. de Pressensé 92800 PUTEAUX Tél. : 506-06-16	Pérotect 1 x 50	6,95 Francs le kg par 50 kg	Pérotect LW. 1	7,19 Francs le kg par 50 kg
TEROSON 175, avenue Jean Jaurès 75019 PARIS Tél. : 202-50-72	Térotex H.V.	11 Francs le litre par 60 litres	Térotex C.R.	8,40 Francs le litre par 60 litres
ASHLAND CHEMICAL FRANCE S.A. Division VALVOLINE Route d'Evry 91360 MAROLLES-EN-HUREPOIX Tél. : 285-80-08	Tectyl 400 C	10,60 Francs le litre par 60 litres	Tectyl 122 A	10,60 Francs le litre par 57 litres

REXSON 21, rue Carnot Z.I. 91300 MASSY Tél. : 920-62-63	GAMMA 6	7,30 Francs le litre par 60 litres	GAMMA 13	10,50 Francs le litre par 60 litres
STOPSON 12, boulevard Baptistin Cayol 13800 MARSEILLE Tél. : (91) 73-26-14	GAMMA 6	7,03 Francs le kg par 32 kg	GAMMA 13 ou CC 13	11 Francs le litre par 30 litres
C.E.P.A.C. 3, route de Stains 93130 NOISY-LE-SEC Tél. : 847-34-53	CEPACTOL F.30	9,20 Francs le litre par 60 litres	CEPACTOL F.10	8,13 Francs le litre par 60 litres

- Les temps d'application des protections anti-corrosion figurent dans la Note « Organisation Réseau » n° 076 du 30/03/78 sous les numéros de Code 00130000 et 00140000.

- Les quantités de produits utilisés sont, approximativement en fonction des véhicules, de 1 à 3 litres pour les corps creux et de 4 à 6 litres pour le dessous de caisse.